

grand nombre d'autres genres d'assurances que l'on peut grouper sous la rubrique assurance générale. Je remarque que cette société voudrait augmenter son capital afin de pouvoir participer à ce genre d'assurance générale qui comporterait entre autres l'assurance-incendie, divers types d'assurance-accidents, l'assurance-avion et l'assurance-automobile, l'assurance-crédit, même l'assurance contre les tremblements de terre, sans compter l'assurance des chaudières et l'assurance contre les risques de chute d'un aéronef.

Je ne sais pas la différence qu'il y a entre l'assurance-avion et ce genre spécial d'assurance contre les risques de chute d'un aéronef mais je suis convaincu que la société serait enchantée de fournir ce type d'assurance s'il était possible d'en faire bénéficier financièrement ses actionnaires. Je remarque aussi que la société se préoccupe de vouloir fournir une assurance contre les faux. Elle s'est intéressée aux problèmes des fermiers du Canada car, je le remarque, elle veut procurer une assurance grêle. Cela pourrait intéresser les cercles de bienfaisance et les organisations semblables qui prévoient dans notre pays des manifestations en plein air et qui courent le risque d'être déficitaires si le temps devient inclement.

La société s'intéresse également à l'assurance des biens mobiliers. En outre, bien que l'instauration de l'assurance frais médicaux soit en bonne voie pour la plupart des Canadiens, elle désire se lancer dans l'assurance-maladie. Apparemment la société pense que la couverture de l'assurance frais médicaux ne sera pas suffisante; elle désire étendre ses activités de façon à procurer une plus grande sécurité au Canadien moyen. Cela constitue une démarche altruiste et illustre bien l'esprit civique de cette société.

Je vois que la compagnie veut aussi assurer contre des fuites d'extincteurs automatiques. Cela évoque toutes sortes de significations érotiques. Je serais heureux que le parrain du bill nous dise de quelle sorte d'assurance il s'agit ici. Si on en a besoin au Canada, s'il s'agit d'un service que les Canadiens ne peuvent déjà s'assurer, ce serait sûrement un point en faveur du bill. Nous sommes tous familiers avec l'assurance contre le vol. Elle s'applique à condition que nous soyons sûrs de fermer nos portes à clé. Sinon, on me dit qu'afin de pouvoir toucher une assurance contre le vol il faut enfoncez la serrure avec un marteau en rentrant chez soi. Cela prouverait aux gens des milieux officiels qu'il y a vraiment eu vol. L'assurance contre les dommages causés par l'eau. Je suppose qu'il en faut par suite directe des fuites d'extincteurs automa-

tiques. Quant à l'assurance contre les tempêtes de vent, c'est une chose qui intéresse tous les députés si l'on en juge par le débat ces jours derniers.

Tout ça est fort intéressant et utile, mais à mon avis, c'est une pétition de principe. La vraie question à se poser au sujet de l'assurance au Canada, comme ailleurs dans le monde, c'est l'influence que cette industrie exerce sur nos institutions financières. Je me propose de vous lire quelques extraits d'un livre intitulé: *The Mortality Merchants*, par G. Scott Reynolds. On peut se le procurer à la Bibliothèque du Parlement. Je vous lis, de fait, ce qu'on dit sur la chemise du livre. Ces mots sont sans doute de l'auteur, mais je n'en suis pas sûr. Voici:

Les sociétés d'assurances, aujourd'hui, ont de telles réserves qu'elles possèdent ou contrôlent 67 p. 100 de la richesse nationale, avoirs qui ne contribuent en rien à l'augmentation des indemnités que reçoivent les assurés en cas de décès.

Le livre décrit certaines choses que les compagnies d'assurances font généralement pour induire le public en erreur et le rouler.

Beaucoup de gens travaillent dans l'assurance et je suis persuadé que bon nombre d'entre eux assurent un service convenable. Nous ne saurions, je pense, nous passer de l'assurance sous ses diverses formes. Nous devons, bien entendu, prendre des risques—et la clause de franchise prévoit la chose—mais nous ne pouvons nous assurer contre les pertes de tous genres. Les Canadiens ont vraiment besoin d'assurances et si nous pestons contre la façon d'agir des diverses compagnies d'assurances, nous n'en maudissons pas pour autant le principe général de l'assurance.

Ce qui inquiète la plupart des gens qui s'intéressent à la question, c'est que les compagnies d'assurances ne donnent vraiment pas la protection promise. L'habileté ou les initiatives des agents d'assurance jouent un grand rôle, à mon avis, dans les méthodes de vente des compagnies. En outre, il me semble qu'il y a constamment double emploi, quant aux divers services déjà établis au Canada. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi il nous en faudrait davantage. Que la Compagnie Aetna vienne nous dire que ses services seront tout à l'avantage de la population, en raison de la concurrence qu'ils susciteraient dans l'industrie, cela me dépasse. Je n'ai jamais rien constaté de semblable et pourtant les compagnies d'assurance sont extrêmement nombreuses. On voit une compagnie après l'autre, un agent après l'autre, se démener pour faire exactement le même travail et ce qui est plus, au même prix. Je reprendrai mon siège et cèderai la parole sans délai si